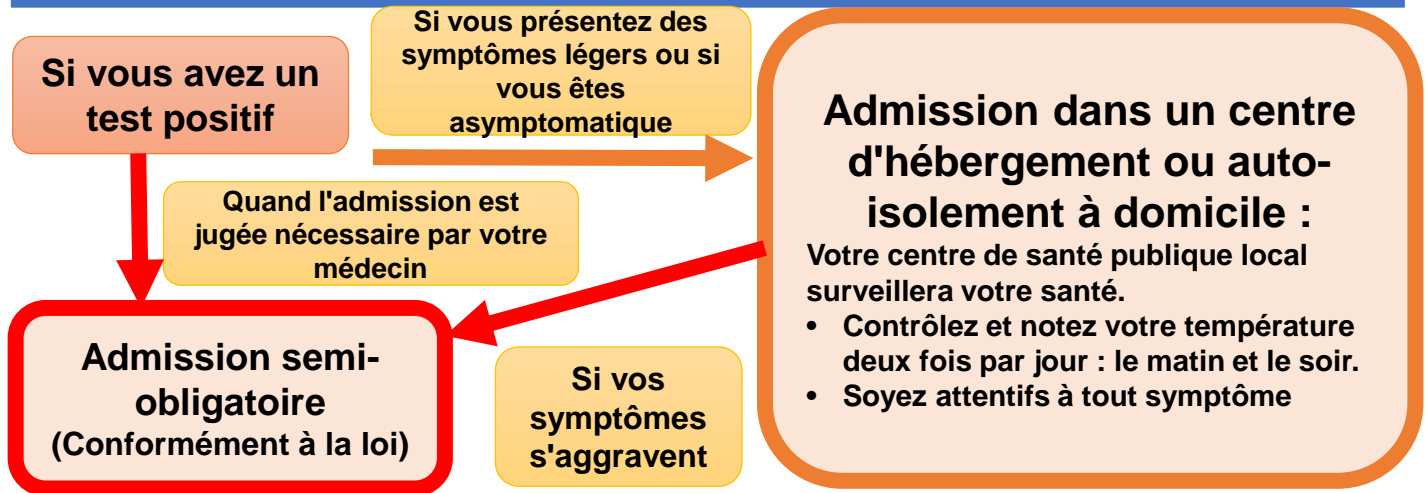


Pour ceux qui ont été diagnostiqués de la COVID-19

En cas de résultat positif au test COVID-19,

Votre centre de santé publique local (HOKENJO, en japonais) se chargera de votre admission dans un hôpital agréé ou un centre d'hébergement, ou de votre auto-isolement à domicile.

Veillez suivre les instructions fournies.



- Nous vous prions de bien vouloir collaborer à toute investigation et recherche de contacts effectué par le personnel de santé publique local. Vos informations personnelles seront protégées.
- Des restrictions de travail seront appliquées conformément à la loi.
- Les soins de santé que vous recevrez lors de l'admission semi-obligatoire ou dans le centre d'hébergement seront pris en charge par le gouvernement. Il se peut que vous soyez tenu de prendre en charge une partie des coûts en fonction de vos revenus.

Critères pour la décharge et la levée des restrictions de travail

Si vous présentez des symptômes

1. 10 jours après l'apparition des symptômes et 72 heures après leur disparition.
2. Les résultats sont négatifs pour deux échantillons consécutifs prélevés à plus de 24 heures d'intervalle et collectés plus de 24 heures après la disparition des symptômes.



Si vous êtes asymptomatique (= Aucun symptômes)

1. 10 jours après avoir été testé positif au COVID-19.
2. Les résultats sont négatifs pour deux échantillons consécutifs prélevés à plus de 24 heures d'intervalle et collectés plus de six jours après le test positif.

Pour toute question ou préoccupation, contactez votre centre de santé publique local (HOKEN-JO).



(Pour toutes informations) _____
